Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Conducteur Engins, veuillez visiter :
bpconducteurdengins.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Conducteur Engins

Brevet professionnel Conduite d’engins de chantier de travaux publics

Session 2015 • Code sujet : **151-1506-CETP U21** • Durée : **6h30** • Coefficient : **8**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Terrassement d’un tronçon de parking au bouteur (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bpconducteurdengins.fr/assets/annales/bp-conducteur-engins/U21 - Conduite/2015/BP Conducteur Engins - U21 - Conduite - Session 2015 - 2-Sujet.pdf

1. Terrassement d’un tronçon de parking au bouteur

Sur le chantier de création d’un parking à Sainte-Colombe, le candidat, conducteur d’engins de catégorie 3, prend en charge un bouteur pour terrasser le lot n° 2 entre P.2 et P.3. Il prépare le travail à partir du dossier et des plans, implante et contrôle l’ouvrage, puis réalise un fond de forme conforme aux cotes, pentes et dimensions indiquées.

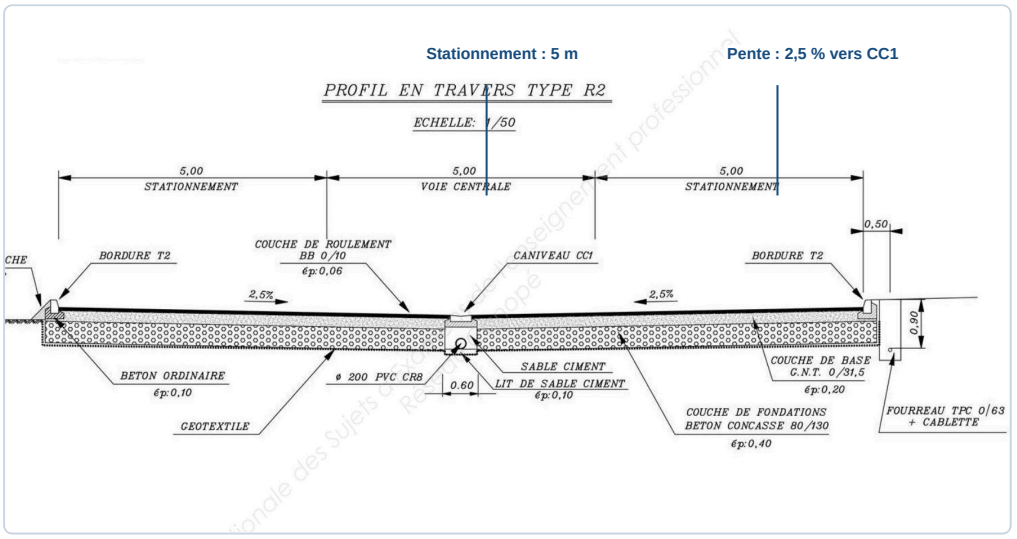
Lecture du dossier et préparation

Question 1. Étudier le dossier et les plans, puis rédiger un mode opératoire clair pour l’ouvrage à réaliser. Lister le petit matériel nécessaire, les points de contrôle et les opérations à effectuer avant la mise en route du bouteur, puis remettre les documents réponses au jury avant le terrassement.

Préparation : étudier le plan de masse, le profil en long et les profils en travers. Repérer le lot n° 2 entre P2 et P3, l’axe CC1, les limites de travail, les pentes et les cotes projet. Prévoir les piquets déportés, le matériel de mesure et le carnet de terrain. Faire valider les documents par le jury avant terrassement.

Petit matériel et contrôles avant démarrage : piquets, jalons, ruban, cordeau, bombe, niveau et mire, carnet, crayon, EPI. Effectuer le tour de machine selon les consignes : chenilles, lame, niveaux, fuites, commandes, avertisseur, éclairage, rétroviseurs et dispositifs de sécurité. Vérifier la zone de manœuvre et l’absence de personnes.

Profil type : largeur et pente transversale



✓ RÉPONSE À RETENIR

Dossier étudié, matériel préparé et contrôles machine effectués. Faire valider les documents réponses avant tout terrassement.

Implantation et contrôles

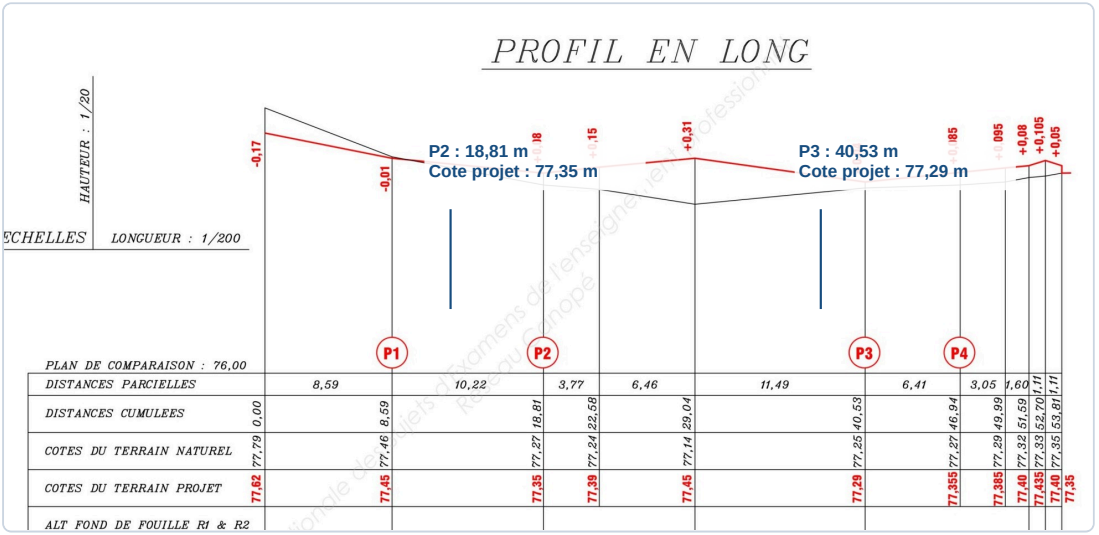
Question 2. Réaliser l'implantation planimétrique et altimétrique du tronçon, avec des repères déportés visibles et vérifiables jusqu'à la fin des travaux. Renseigner le carnet de terrain et contrôler l'implantation avant réalisation ainsi que les positions et niveaux après réalisation.

Implanter l'axe P2-P3 et les limites du lot à 4 m de chaque côté de CC1. Matérialiser les points et ruptures par des piquets déportés hors terrassement, avec des témoins mesurés et protégés. Vérifier alignements, distances et largeurs à partir de repères fixes.

Repère	Distance cumulée	Cote projet sur l'axe
P2	18,81 m	77,35 m
P3	40,53 m	77,29 m

Au carnet, noter le repère altimétrique, les lectures arrière et intermédiaires, la hauteur d'instrument et les cotes calculées. Contrôler avant et après travaux la planimétrie et l'altimétrie aux profils et points de rupture indiqués au plan.

Profil en long : repères P2 et P3



✓ RÉPONSE À RETENIR

P2-P3 : 21,72 m. Cotes projet sur l'axe : P2 = 77,35 m et P3 = 77,29 m. Largeur du lot : 4 m de chaque côté de CC1.

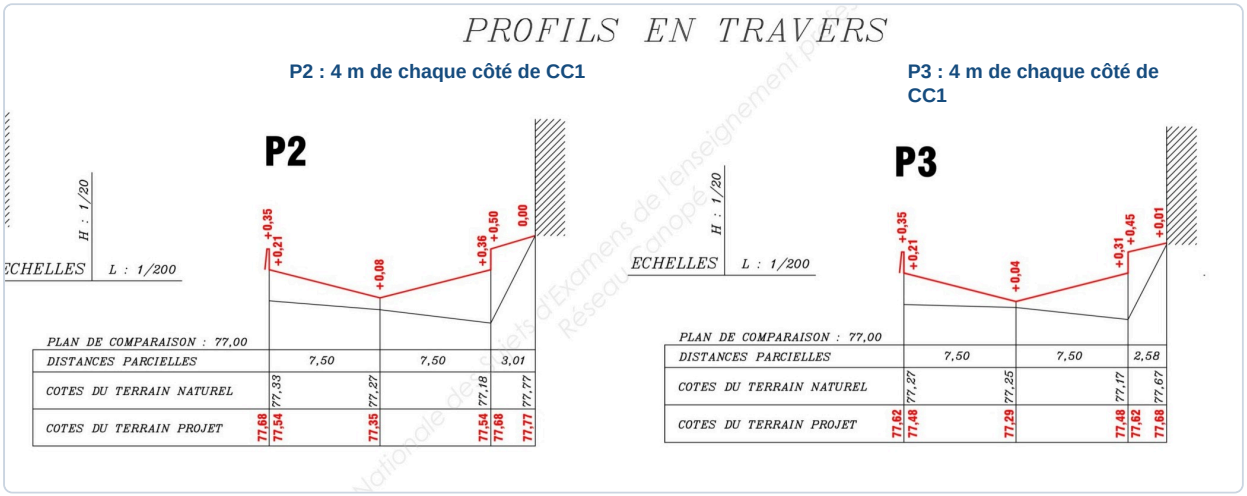
Mise en œuvre et finition

Question 3. Terrasser au bouteur le tronçon de parking entre P.2 et P.3 conformément aux cotes, pentes et dimensions des plans. Adopter une méthode de travail adaptée, respecter les règles de l'art, d'hygiène et de sécurité, obtenir une largeur régulière et un fond de forme propre, puis nettoyer la zone et le matériel mis à disposition.

Terrasser progressivement le lot entre P2 et P3, en déposant les déblais dans les tas fermés à l'extrémité du projet. Travailler par passes régulières, à vitesse maîtrisée, sans empiéter sur les repères déportés. Respecter la largeur de 4 m de part et d'autre de CC1, les cotes projet du profil en long et la pente transversale de 2,5 % vers le caniveau central. Terminer par des passes légères pour obtenir un fond propre et régulier.

Contrôler fréquemment largeur, niveaux et pentes à la mire, puis corriger les bosses et creux. Porter les EPI, maintenir les distances de sécurité, vérifier que personne ne se trouve dans la zone de manœuvre et garder le contact visuel avec l'aide au sol. En fin de chantier, nettoyer la zone et l'engin, puis présenter les contrôles au jury.

Profils en travers : limites du lot à terrasser



✓ RÉPONSE À RETENIR

Fond de forme régulier entre P2 et P3, large de 4 m de chaque côté de CC1, aux cotes projet et avec une pente transversale de 2,5 % vers le caniveau central.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2015)

Bilan de l'épreuve : Épreuve pratique du BP Conduite d'engins de chantier de travaux publics, session 2015, code 151-1506-CETP U21, d'une durée de 6h30 et de coefficient 8. Le candidat terrasse au bouteur un tronçon de parking entre P.2 et P.3 à partir des plans de masse et des profils. L'évaluation porte sur la préparation, l'implantation, la conduite, les contrôles, la finition et la sécurité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le profil en long relie les distances cumulées aux cotes du terrain naturel et du terrain projet.
- Les profils en travers P.2 et P.3 précisent les niveaux du projet et les distances de part et d'autre de l'axe.
- La pente transversale indiquée sur le profil type est de 2,5 % de part et d'autre de l'axe.
- Pour une pente exprimée en m/m, la variation de niveau se calcule par pente multipliée par la distance horizontale.

Points de vigilance & attentes du jury

- Repérer sur les plans l'axe P.2-P.3, les limites du lot, les cotes projet et les pentes avant de commencer.
- Maintenir des repères d'implantation visibles et vérifiables sur la périphérie du projet jusqu'à la fin des travaux.
- Renseigner correctement le carnet de terrain et remettre les documents réponses avant le terrassement.
- Contrôler les niveaux et la largeur, respecter la sécurité et nettoyer la zone ainsi que le matériel.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment exploiter le profil en long pour préparer le terrassement ?

Repérez les distances partielles et cumulées, puis relevez aux points concernés les cotes du terrain naturel et du projet. Ces informations servent à préparer les niveaux à atteindre et les contrôles altimétriques pendant le terrassement.

Q : À quoi servent les profils en travers P.2 et P.3 ?

Ils indiquent les niveaux du projet et les distances de chaque côté de l'axe aux deux points concernés. Ils servent à préparer l'implantation et à contrôler la forme ainsi que les pentes transversales de l'ouvrage.

Q : Comment répartir le temps conseillé pour l'épreuve ?

Le tableau prévoit 15 minutes pour la lecture, 15 minutes pour le mode opératoire, 1h30 pour l'implantation, 30 minutes pour les contrôles, 3h50 pour la mise en œuvre et 10 minutes pour la finition.

Q : Quels critères le jury évalue-t-il pour la réalisation ?

Le barème évalue le mode opératoire, l'implantation, les contrôles après réalisation, la méthode de travail et la finition. Il prend aussi en compte la précision, la régularité de la largeur, le respect des règles de sécurité et la propreté.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpconducteurdengins.fr/assets/annales/bp-conducteur-engins/U21 - Conduite/2015/BP Conducteur Engins - U21 - Conduite - Session 2015 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Conducteur Engins : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.